



DÉCLARATION LIMINAIRE
du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS)
du 28 septembre 2026

Monsieur le Président,

Le premier ministre annonce la nécessité de 54 milliards d'économie. Pourtant, le gouvernement ne proposera aucune hausse d'impôts en 2027 par rapport à 2026. L'injustice fiscale au profit des grandes entreprises, des gros héritiers et des plus riches va pouvoir perdurer.

📊 211 milliards alloués chaque année aux entreprises sans contreparties, ni évaluation ni contrôle.

📊 90 milliards de niches fiscales dont un tiers des créances bénéficie à 28 grands groupes.

📊 80 à 100 milliards échappant tous les ans au budget de l'État du fait de l'évasion et de la fraude fiscale.

📊 13 335 millionnaires n'ont pas payé d'impôts sur le revenu en 2024 grâce à l'optimisation fiscale.

📊 98 milliards de dividendes distribués en 2024 par les 40 plus grosses entreprises françaises.

📊 60 % du patrimoine est détenu par 10 % de la population.

Cependant, au vu des annonces du Premier Ministre, l'effort va prioritairement porter sur les dépenses de l'État.

D'ailleurs, en mars 2026, La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFFP) a annoncé la baisse des crédits alloués aux politiques interministérielles d'action sociale de près de 19,5 millions d'euros.

La facture est particulièrement salée avec notamment une baisse des crédits alloués :

👉 Au financement des CESU garde d'enfants avec la suppression de la troisième tranche de revenus éligible.

👉 Au financement des aides au maintien au domicile des retraités avec la suppression des trois dernières tranches de revenus les « plus élevés ».

👉 Au financement de la restauration collective et plus particulièrement des Restaurants interministériels administratifs (RIA). Seuls les crédits alloués à leur mise aux normes imposée par la loi seront maintenus.

Dans le même temps, une entreprise de liquidation des Sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) est manifestement en cours puisque leurs crédits sont passés de 4,6 millions d'euros en 2025 à 2,6 millions d'euros en 2026.

Plus que jamais la CGT Fonction publique réaffirme l'urgence salariale, tant pour les fonctionnaires que les non-titulaires de la Fonction publique. Elle s'inscrit pleinement dans l'appel des organisations syndicales de la fonction publique CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, FA-FP à la mobilisation des personnels de la fonction publique le **mardi 29 septembre** prochain sur tout le territoire.

Concernant la situation parisienne, et plus particulièrement la restauration collective, nous ne pouvons que déplorer l'absence d'information concernant les fermetures de cantines et l'absence de solution de remplacement pour des collègues obligés de se déplacer sous la canicule avec une offre de transport réduite pour ceux qui ont pu le faire.

La CGT Finances rappelle sa volonté d'un dialogue social plus fluide notamment concernant des sujets d'attractivité comme la restauration.